

694319-2026 - Procedură concurențială

Franța – Servicii de realizare de studii – Baromètre des Publics du Louvre : Etude quantitative en continu du musée du Louvre

OJ S 195/2026 08/10/2026

Anunț de participare sau de concesiune - regim standard

Servicii

1. Cumpărător

1.1. Cumpărător

Denumire oficială: Musée du Louvre

E-mail: sarah.jeldi@louvre.fr

Forma juridică a achizitorului: Organism de drept public

Activitatea autorității contractante: Recreere, cultură și religie

2. Procedură

2.1. Procedură

Titlu: Baromètre des Publics du Louvre : Etude quantitative en continu du musée du Louvre

Descriere: Le présent marché porte sur l'enquête quantitative en continu du musée du Louvre : le Baromètre des publics du Louvre.

Identificatorul procedurii: 9fc2d253-2085-40b5-a41e-aa160e2cb8a7

Identificator intern: 2026-119M

Tip de procedură: Deschisă

Procedura este accelerată: nu

2.1.1. Scop

Natura contractului: Servicii

Clasificarea principală (cpv): 79311200 Servicii de realizare de studii

2.1.2. Locul de executare

Adresă poștală: Musée du Louvre

Localitate: Paris

Cod poștal: 75058

Subdiviziunea țării (NUTS): Paris (FR101)

Țara: Franța

2.1.4. Informații generale

Informații suplimentare: Le marché est passé selon une procédure d'appel d'offres en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique.

Temei juridic:

Directiva 2014/24/UE

2.1.6. Motive de excludere

Sursele motivelor de excludere: Document de achiziție

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titlu: Baromètre des Publics du Louvre : Etude quantitative en continu du musée du Louvre
Descriere: Le présent marché porte sur l'enquête quantitative en continu du musée du Louvre, le Baromètre des publics du Louvre.
Identificator intern: 2026-119M

5.1.1. Scop

Natura contractului: Servicii

Clasificarea principală (cpv): 79311200 Servicii de realizare de studii

Opțiuni:

Descrierea opțiunilor: Conformément à l'article R. 2182-4 du Code de la Commande Publique, les dispositions du présent marché prennent effet à compter de sa date de notification (début de la phase de préparation de l'étude). La durée d'exécution de la part forfaitaire (hors phase de préparation de l'étude) du marché commence à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service (OS) prescrivant le début d'exécution des prestations jusqu'au 31 décembre 2027. La durée de validité de la part à bons de commande du marché au sens de l'article R2162-5 du code de la commande publique court à compter du 1er janvier 2027 (ou à compter de l'ordre de service mentionné ci-dessus si celui-ci est postérieur) jusqu'au 31 décembre 2027. Conformément à l'article R2162-5 du code de la commande publique, l'émission des bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité du marché. Le marché (part forfaitaire et part à bons de commande) est ensuite reconductible par décision tacite du représentant du pouvoir adjudicateur, trois fois, pour une durée d'un (1) an au 1er janvier de chaque année, sans que sa durée ne puisse excéder le 31 décembre 2030, NB : à l'exception du cas suivant portant sur la part forfaitaire, relative à la réalisation de l'enquête sur les deux grandes expositions de l'année de la dernière période d'exécution du marché : Chaque exposition temporaire du Hall Napoléon est enquêtée sur l'intégralité de sa durée d'ouverture au public, de son ouverture à sa fermeture, y compris lorsqu'elle se poursuit sur l'année suivante ou au-delà du terme du marché. Par exemple, pour une exposition présentée de début octobre 2030 à fin janvier 2031, le titulaire poursuit l'enquête jusqu'à fin janvier 2031 et remet l'ensemble des livrables de fin d'exposition prévus à l'article 2.4.3 du présent CCTP. Ainsi la dernière période d'exécution du marché se prolongera jusqu'au terme de l'exposition temporaire (automne hiver) en cours soit jusqu'au 31 janvier 2031. En cas de non reconduction, cette décision sera notifiée au titulaire au plus tard trois mois avant le 01 janvier de chaque année. Le titulaire ne peut refuser la reconduction

5.1.2. Locul de executare

Adresă poștală: Musée du Louvre

Localitate: Paris

Cod poștal: 75058

Subdiviziunea țării (NUTS): Paris (FR101)

Țara: Franța

5.1.3. Durata estimată

Durată: 49 Luni

5.1.6. Informații generale

Participare rezervată:

Participarea nu este rezervată.

Proiect de achiziții publice nefinanțat din fonduri UE

Achiziția face obiectul Acordului privind achizițiile publice (AAP): da

Informații suplimentare: I -Le marché est passé selon une procédure d'appel d'offres en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique. II - Forme :Le marché est passé selon une procédure d'appel d'offres en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique. Le marché est un marché à prix mixte composé : - principalement d'une part forfaitaire ; - accessoirement, d'une part à commandes au sens des articles L. 2125-1-1° et R. 2162-1 à R. 2162-14 du Code de la commande publique avec montant maximum de 75 000 euros HT par période d'exécution de 12 mois. III- Durée : Conformément à l'article R. 2182-4 du Code de la Commande Publique, les dispositions du présent marché prennent effet à compter de sa date de notification (début de la phase de préparation de l'étude). La durée d'exécution de la part forfaitaire (hors phase de préparation de l'étude) du marché commence à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service (OS) prescrivant le début d'exécution des prestations jusqu'au 31 décembre 2027. La durée de validité de la part à bons de commande du marché au sens de l'article R2162-5 du code de la commande publique court à compter du 1er janvier 2027 (ou à compter de l'ordre de service mentionné ci-dessus si celui-ci est postérieur) jusqu'au 31 décembre 2027. Conformément à l'article R2162-5 du code de la commande publique, l'émission des bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité du marché. Le marché (part forfaitaire et part à bons de commande) est ensuite reconductible par décision tacite du représentant du pouvoir adjudicateur, trois fois, pour une durée d'un (1) an au 1er janvier de chaque année, sans que sa durée ne puisse excéder le 31 décembre 2030, NB : à l'exception du cas suivant portant sur la part forfaitaire, relative à la réalisation de l'enquête sur les deux grandes expositions de l'année de la dernière période d'exécution du marché : Chaque exposition temporaire du Hall Napoléon est enquêtée sur l'intégralité de sa durée d'ouverture au public, de son ouverture à sa fermeture, y compris lorsqu'elle se poursuit sur l'année suivante ou au-delà du terme du marché. Par exemple, pour une exposition présentée de début octobre 2030 à fin janvier 2031, le titulaire poursuit l'enquête jusqu'à fin janvier 2031 et remet l'ensemble des livrables de fin d'exposition prévus à l'article 2.4.3 du présent CCTP. Ainsi la dernière période d'exécution du marché se prolongera jusqu'au terme de l'exposition temporaire (automne hiver) en cours soit jusqu'au 31 janvier 2031. En cas de non reconduction, cette décision sera notifiée au titulaire au plus tard trois mois avant le 01 janvier de chaque année. Le titulaire ne peut refuser la reconduction. IV- Les candidats pourront retirer le dossier de consultation consultation (Dce) gratuitement sur la plateforme PLACE à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3080124&orgAcronyme=f5j> L'identification des opérateurs économiques pour accéder aux documents de la consultation n'est plus obligatoire. Toutefois, il est fortement recommandé aux candidats de s'inscrire et de s'identifier préalablement sur la plateforme de dématérialisation avant de télécharger le dossier de consultation, pour être informés des compléments qui lui seraient apportés et des réponses apportées par le musée du Louvre (Epml) aux questions posées par d'autres candidats. Les candidats qui ne s'identifieront pas préalablement ne pourront être alertés. L'Epml décline donc toute responsabilité pour le cas où un candidat non inscrit n'aurait pas eu connaissance d'une modification, quand bien même cette méconnaissance aboutirait au rejet de son offre. V- Les candidats doivent remettre obligatoirement leur pli par voie électronique uniquement sur la plate-forme des achats de l'État. Les modalités de présentation des offres sont précisées dans le règlement de la consultation (RC). Remarque importante: Les candidats recevront l'envoi d'éventuelles demandes, par voie électronique uniquement via la plateforme de dématérialisation. VI : Les modes de règlement du marché : mandat administratif suivi d'un virement bancaire. L'unité de compte du marché est l'euro. Délai global de paiement, qui démarre à compter de la réception de la demande de paiement : 30 (trente) jours. Les prestations sont financées par imputation au budget de l'établissement. Avance : cf.

articles R. 2191-3 et s. du Code de la commande publique. Les autres modalités financières et de règlement figurent également au CCAP. VII. Description succincte des critères relatifs à la situation personnelle des soumissionnaires susceptibles d'entraîner leur exclusion : les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation. IX : En application de l'article R. 2143-4 du Code de la commande publique, le candidat pourra remettre à l'appui de sa candidature un document unique de marché européen (Dume) qui remplace l'ensemble des attestations et déclarations sur l'honneur demandées. X : Langue dans laquelle est rédigé l'avis et est publié : l'avis de publicité est rédigé et publié en français. XI : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Grefte.tapis@juradm.fr, adresse internet : <http://paris.tribunaladministratif.fr/Informations-pratiques/Acces-etcoordonnees> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75004 Paris, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : Grefte.tapis@juradm.fr <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

5.1.9. Criterii de selecție

Sursele criteriilor de selecție: Document de achiziție

5.1.10. Criterii de atribuire

Descrierea metodei care trebuie utilizată dacă ponderarea nu poate fi exprimată prin criterii: Critère 1 : Qualité et Valeur technique de l'offre (70%) Critère 2 : Prix (30%). Les sous critères de sélection sont détaillés à l'article 7 du règlement de consultation.

5.1.11. Documentele achiziției

Unde se găsesc documentele achiziției: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3080124&orgAcronyme=f5j>

5.1.12. Condițiile achiziției publice

Condiții de depunere:

Depunere electronică: Obligatorie

Adresa de depunere: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3080124&orgAcronyme=f5j>

Limbile în care pot fi depuse ofertele sau cererile de participare: franceză

Catalog electronic: Nu este permisă

Termenul-limită pentru primirea ofertelor: 09/11/2026 12:00:00 (UTC+01:00) ora Europei Centrale, ora de vară a Europei Occidentale

Durata în care oferta trebuie să rămână valabilă: 6 Luni

Clauzele contractuale:

Executarea contractului trebuie efectuată în cadrul unor programe de angajare protejată: Nu

Facturare electronică: Autorizată

Se va utiliza comanda electronică: nu

Se va utiliza plata electronică: da

5.1.15. Aspecte tehnice

Acord-cadru:

Acord-cadru, fără reluarea procedurii concurențiale

Numărul maxim de participanți: 999

Justificarea duratei acordului-cadru: Conformément à l'article R. 2182-4 du Code de la Commande Publique, les dispositions du présent marché prennent effet à compter de sa date de notification (début de la phase de préparation de l'étude). La durée d'exécution de la part forfaitaire (hors phase de préparation de l'étude) du marché commence à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service (OS) prescrivant le début d'exécution des prestations

jusqu'au 31 décembre 2027. La durée de validité de la part à bons de commande du marché au sens de l'article R2162-5 du code de la commande publique court à compter du 1er janvier 2027 (ou à compter de l'ordre de service mentionné ci-dessus si celui-ci est postérieur) jusqu'au 31 décembre 2027. Conformément à l'article R2162-5 du code de la commande publique, l'émission des bons de commande ne peut intervenir que pendant la durée de validité du marché. Le marché (part forfaitaire et part à bons de commande) est ensuite reconductible par décision tacite du représentant du pouvoir adjudicateur, trois fois, pour une durée d'un (1) an au 1er janvier de chaque année, sans que sa durée ne puisse excéder le 31 décembre 2030, NB : à l'exception du cas suivant portant sur la part forfaitaire, relative à la réalisation de l'enquête sur les deux grandes expositions de l'année de la dernière période d'exécution du marché : Chaque exposition temporaire du Hall Napoléon est enquêtée sur l'intégralité de sa durée d'ouverture au public, de son ouverture à sa fermeture, y compris lorsqu'elle se poursuit sur l'année suivante ou au-delà du terme du marché. Par exemple, pour une exposition présentée de début octobre 2030 à fin janvier 2031, le titulaire poursuit l'enquête jusqu'à fin janvier 2031 et remet l'ensemble des livrables de fin d'exposition prévus à l'article 2.4.3 du présent CCTP. Ainsi la dernière période d'exécution du marché se prolongera jusqu'au terme de l'exposition temporaire (automne hiver) en cours soit jusqu'au 31 janvier 2031.

Informații despre sistemul dinamic de achiziții:

Nu există un sistem dinamic de achiziție

5.1.16. Informații suplimentare, mediere și căi de atac

Organizația responsabilă cu căile de atac: Tribunal administratif de Paris

Informații privind termenele-limită pentru reexaminare: Recours prévu à l'article L 551-1 du CJA, avant la signature du marché ; - le recours prévu à l'article L 551-13 du CJA au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché ; - un recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication d'un avis d'attribution ou de la date de notification aux candidats du rejet de son offre.

Organizația care furnizează mai multe informații cu privire la căile de atac: Tribunal administratif de Paris

8. Organizații

8.1. ORG-0001

Denumire oficială: Musée du Louvre

Număr de înregistrare: 18004623700012

Localitate: Paris

Cod poștal: 75058

Subdiviziunea țării (NUTS): Paris (FR101)

Țara: Franța

Punct de contact: Direction Financière Juridique des Moyens - Service de la commande publique

E-mail: sarah.jeldi@louvre.fr

Telefon: 0140206775

Rolurile acestei organizații:

Cumpărător

8.1. ORG-0002

Denumire oficială: Tribunal administratif de Paris

Număr de înregistrare: 1775000055000

Adresă poștală: 7 rue de Jouy

Localitate: Paris
Cod poștal: 75818
Subdiviziunea țării (NUTS): Paris (FR101)
Țara: Franța
Punct de contact: Tribunal administrativ de Paris
E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr
Telefon: 0144594400

Rolurile acestei organizații:

Organizația responsabilă cu căile de atac
Organizația care furnizează mai multe informații cu privire la căile de atac

Informații privind anunțul

Identificatorul versiunea anunțului: c3ca5714-fd7c-4e6c-91af-a77b2e925d3d - 01
Tip de formular: Procedură concurențială
Tip de anunț: Anunț de participare sau de concesiune - regim standard
Subtipul anunțului: 16
Data notificării expedierii: 07/10/2026 10:14:27 (UTC+02:00) ora Europei de Est, ora de vară a Europei Centrale
Limbile în care acest anunț este disponibil oficial: franceză
Numărul de publicare al anunțului: 694319-2026
Numărul ediției JO S: 195/2026
Data publicării: 08/10/2026